



Enquête sur la situation des entreprises 2021



Comprendre l'effet de la pandémie de Covid-19 sur les entreprises de la région

Centre du développement de la main-d'œuvre

Le Centre du développement de la main-d'œuvre (CDMO) est l'expert du marché du travail des comtés de Hastings, Prince Edward et Lennox-Addington. Incorporé initialement sous le nom de Commission de formation du centre-est de l'Ontario en 1997, il œuvre à titre de l'un des 26 conseils sans but lucratif en Ontario qui ciblent la recherche sur le marché du travail local et le développement de la main-d'œuvre.

Le Centre du développement de la main-d'œuvre est gouverné par un Conseil d'administration bénévole. Non seulement celui-ci offre des directives cruciales aux activités de la Commission, il fait également d'importantes contributions à la prise en charge des enjeux du marché du travail local.

Jeremy Braithwaite, Président
Francis Cadeau, Vice-président
Warren Maracle, Administrateur
Maureen Rump, Administrateur

Craig Ervine, Administrateur
Eric Hovinga, Administrateur
Heather Bossa, Secrétaire
Lisa Anne Chatten, Administrateur

Blair Gamble, Administrateur
Emilie Leneveu, Administrateur
Dale Hoard, Trésorier



Ce projet d'Emploi Ontario est financé en partie par le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Ontario.

Le matériel contenu dans ce rapport préparé pour le Centre du développement de la main-d'œuvre (CDMO), est puisé de diverses sources considérées fiables. Nous ne faisons aucune déclaration ni ne donnons aucune garantie, expresse ou implicite, concernant sa précision ou son exhaustivité. En présentant ce matériel, le CDMO n'assume aucune responsabilité. Les points de vue exprimés ne reflètent pas nécessairement ceux du gouvernement du Canada ni du gouvernement de l'Ontario. Ce rapport a été publié en mars 2022.

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	4
Données démographiques sur les répondants	5
Par comté.....	5
Type d'entreprise	5
Industrie	6
Taille de la fourchette d'employés	6
Réponse des entreprises à la pandémie	7
Exploitation d'entreprises – État d'urgence	7
Mises à jour sur la COVID-19 – Sources utilisées.....	7
Travail à distance.....	8
Impact de l'arrêt de décembre 2020	9
Mise en œuvre de nouvelles technologies	10
Répercussions de la COVID-19 sur l'entreprise.....	11
Changements dans l'entreprise – Adaptation à la COVID-19.....	11
Dotation de personnel – Mesures prises	12
Répercussions des mesures de distanciation sociale.....	13
Auto-suffisance et mesures de distanciation sociale.....	14
Changements aux revenus de l'entreprise	14
Trousse de test rapide	15
Accéder au financement.....	16
Reprise des opérations normales – Temps requis	17
Reprise des opérations normales - Difficultés	17
Professions en demande.....	18
Chaîne d'approvisionnement.....	19

Sommaire

Statistique Canada mène l'« Enquête canadienne sur la situation des entreprises » depuis le début de la pandémie de COVID-19. La première enquête a été menée en mars 2020 et des enquêtes de suivi ont été effectuées en mai et août 2020, ainsi qu'en mars, mai et août 2021. Ces enquêtes ont permis de mieux comprendre comment les entreprises étaient touchées par la pandémie. Malheureusement, les entretiens n'ont eu lieu qu'avec des entreprises au niveau national et n'ont pas permis de comprendre ce qui se passait au niveau local.

Le CDMO a mené sa première enquête en août-septembre 2020, et l'a répétée en septembre 2021. Des entreprises des comtés de Hastings, Prince Edward et Lennox-Addington ont été interrogées. Il est devenu évident que les employeurs sont lassés des sondages puisque seulement 25 participants ont rempli celui-ci comparativement à 74 en 2020. Cependant, ces participants ont quand même fourni un aperçu relativement précis de ce que les entreprises locales vivaient à cause de la pandémie de COVID-19 et des fermetures subséquentes mises en œuvre par le gouvernement de l'Ontario.

Alors que des régions de l'Ontario et du pays ont continué de subir des vagues subséquentes de la pandémie, elles ont souffert non seulement sur la plan financier mais aussi du stress psychologique qui touche les employés et les membres de leur famille, lequel est maintenant une préoccupation majeure. Au moment même où ce rapport est rédigé, le variant Omicron fait rage dans la province et une fois de plus, exerce une pression importante sur le système des soins de santé ainsi que des confinements dans divers secteurs industriels déjà durement touchés.

Les services d'hébergement et de restauration, la vente au détail et la fabrication, notamment les secteurs les plus durement touchés, sont encore touchés par d'importantes perturbations de main-d'œuvre. Si un autre variant se propageant aussi rapidement qu'Omicron, entraîne de nouveaux confinements et un stress accru sur le secteur des soins de santé, il se peut que tant les entreprises que les gens ne se remettent jamais vraiment de cette pandémie sans la mise en place d'importants systèmes de soutien.

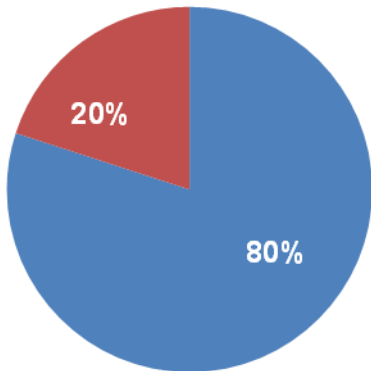
Tout comme en 2020, la pandémie de COVID-19 en 2021 continue de susciter la peur parmi les travailleurs qui choisissent de rester à la maison plutôt que de travailler. L'effet total que la pandémie aura sur l'économie et la main-d'œuvre coïncidente, n'est pas encore vraiment connu.

Ce rapport ne fournit pas de conclusion sur l'information que les entreprises locales ont fournie. Il se veut un instantané dans le temps qui a permis aux entreprises locales de partager leurs préoccupations, d'autant plus que nous entrons dans une deuxième vague. L'enquête et le rapport ultérieur ne sont qu'un début. Il faudra un suivi plus poussé combiné à une analyse approfondie d'autres sources de données pour déterminer quel sera l'effet à long terme sur la main-d'œuvre et identifier les opportunités qui pourraient survenir à la suite de la pandémie.

Un merci spécial aux 25 employeurs qui ont contribué à l'Enquête sur la situation des entreprises en 2021. Sans votre contribution, il serait impossible de comprendre quelles sont vos difficultés ou de savoir comment la communauté, le gouvernement ou même d'autres employeurs peuvent vous aider à relever les défis auxquels vous êtes confrontés.

Données démographiques sur les répondants

Avez-vous répondu à ce sondage en 2020?



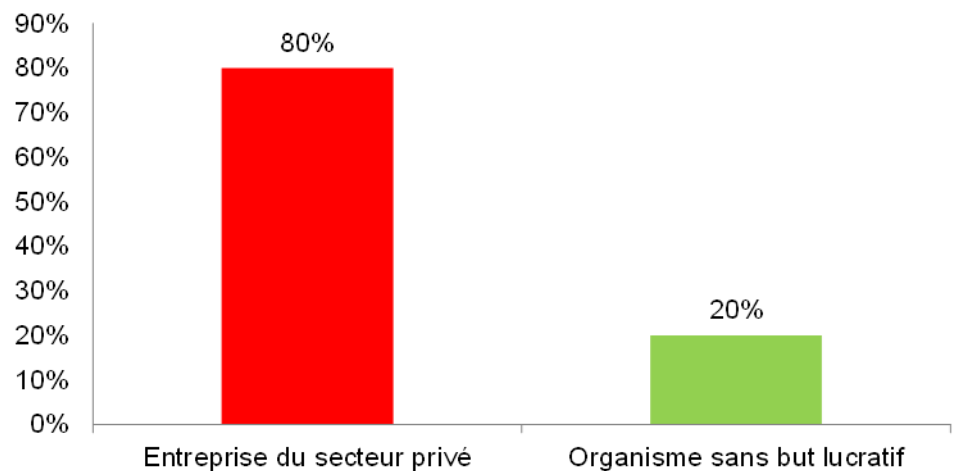
■ Oui ■ Non

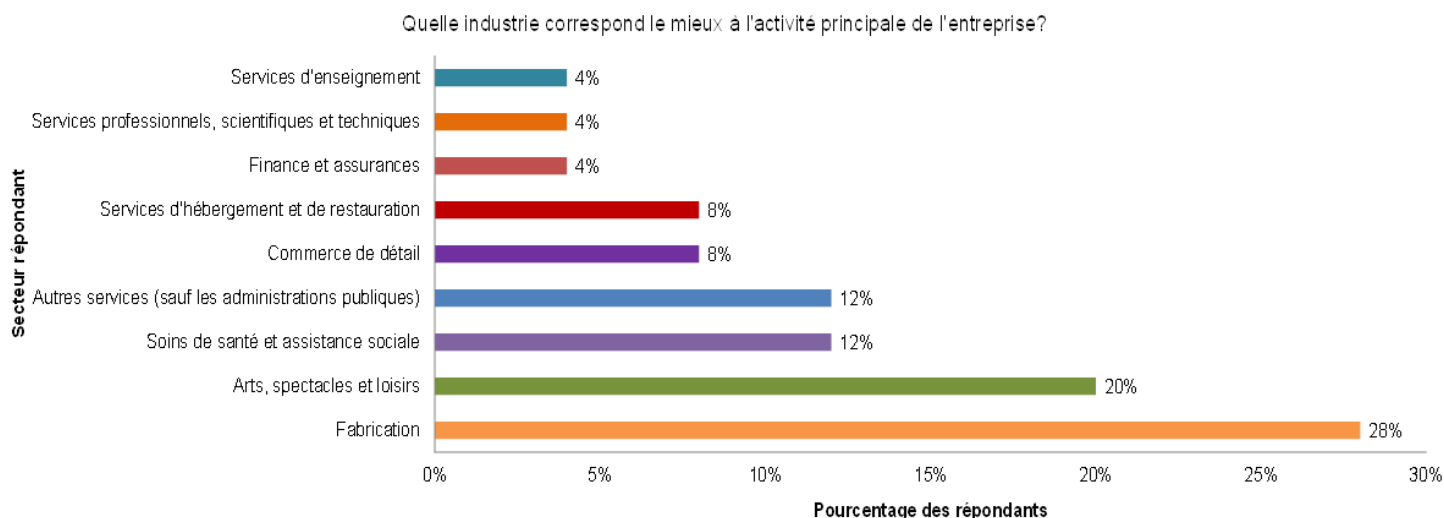
Il n'y a eu que 25 répondants à l'Enquête sur la situation des entreprises de 2021; une bonne indication que la collectivité d'affaires est lasse des sondages. Parmi les répondants, 92 % étaient du comté de Hastings, 4 % de Lennox-Addington et 4 % du comté de Northumberland qui se trouve à l'extérieur du secteur de service du CDMO. Les données de Northumberland ont été incluses puisque la saisie de leurs expériences était aussi importante.

Il est surprenant qu'aucune réponse n'ait été obtenue du comté de Prince Edward. Traditionnellement, les entreprises du comté de Hastings représentent la majorité de toutes les entreprises des catégories avec et sans employés dans la zone de service du CDMO, donc l'importante réponse obtenue des entreprises de ce comté n'a pas été une surprise.

La majorité des entreprises ont indiqué qu'elles étaient du secteur privé. Cette année, les agences gouvernementales n'ont pas contribué. Le secteur sans but lucratif représentant 20 % des répondants, il démontre encore que les entreprises de tous les secteurs ont été touchées dans une certaine mesure par la pandémie encore que les entreprises de tous les domaines ont été affectées par la pandémie dans une certaine mesure.

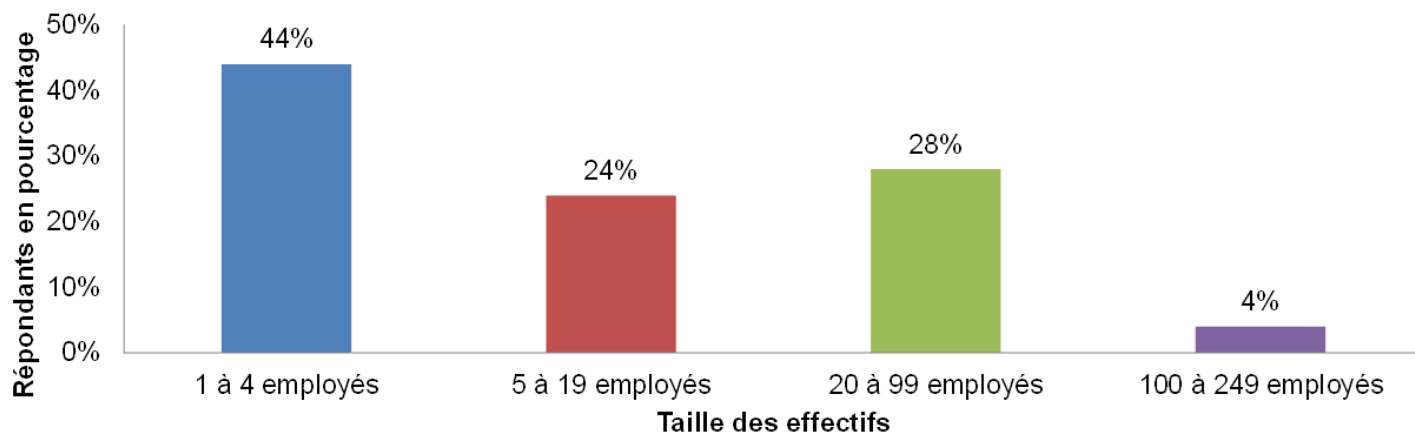
Quelle catégorie parmi les suivantes décrit le mieux l'entreprise?





Certaines entreprises ont encore été confrontées à différents stages de confinement pendant la deuxième année de la pandémie de COVID-19. Bien qu'un plus petit nombre de secteurs industriels soient représentés dans cette enquête que dans la précédente, les quatre premiers groupes de répondants en pourcentage continuent de refléter certaines des industries les plus durement touchées, tant sur le plan économique qu'en raison des pénuries de main-d'œuvre.

Le 26 décembre 2020, date à laquelle l'Ontario a déclaré un confinement dans la province, combien d'employés l'entreprise comptait-elle?

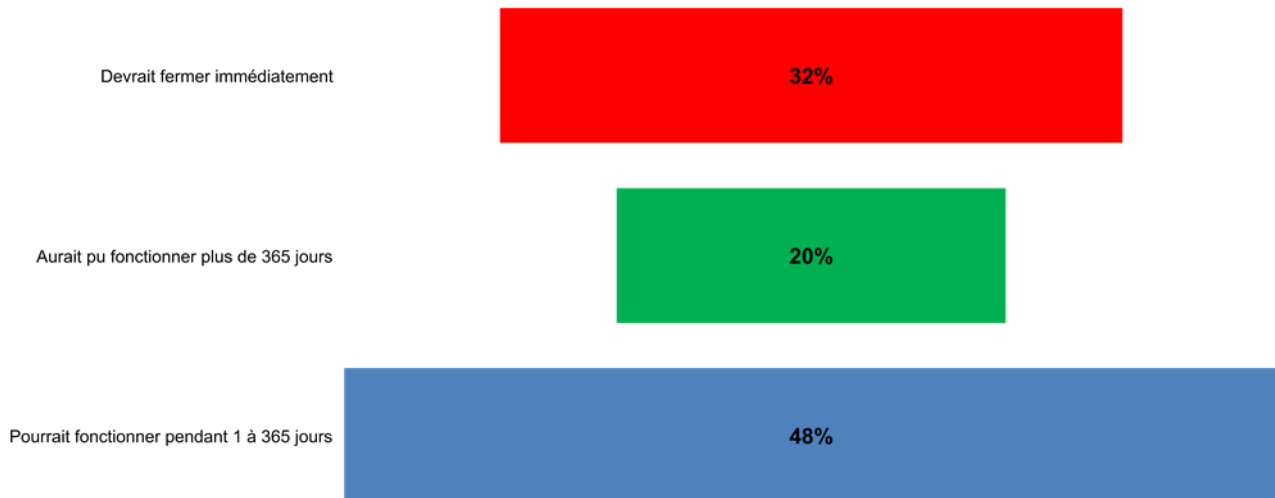


La majorité des répondants étaient des petites entreprises, comme en 2020. Ce n'est pas surprenant puisque localement, 98 % des entreprises ont moins de 100 employés.

Bien que la pandémie ait continué à toucher les entreprises de toutes les tailles, les petites entreprises se sont révélées encore une fois être les plus durement touchées.

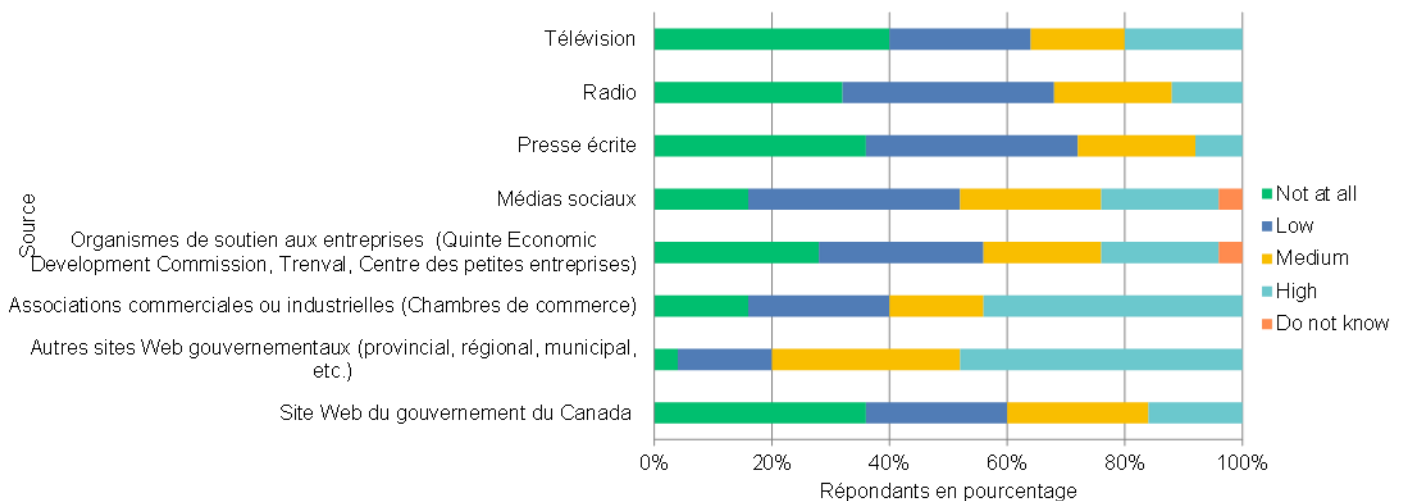
Réponse des entreprises à la pandémie

Réponses des entreprises à la pandémie En date du 26 décembre 2020, quand l'Ontario a ordonné un confinement dans la province, pendant combien de jours l'entreprise aurait-elle pu fonctionner si elle n'avait plus de revenus?



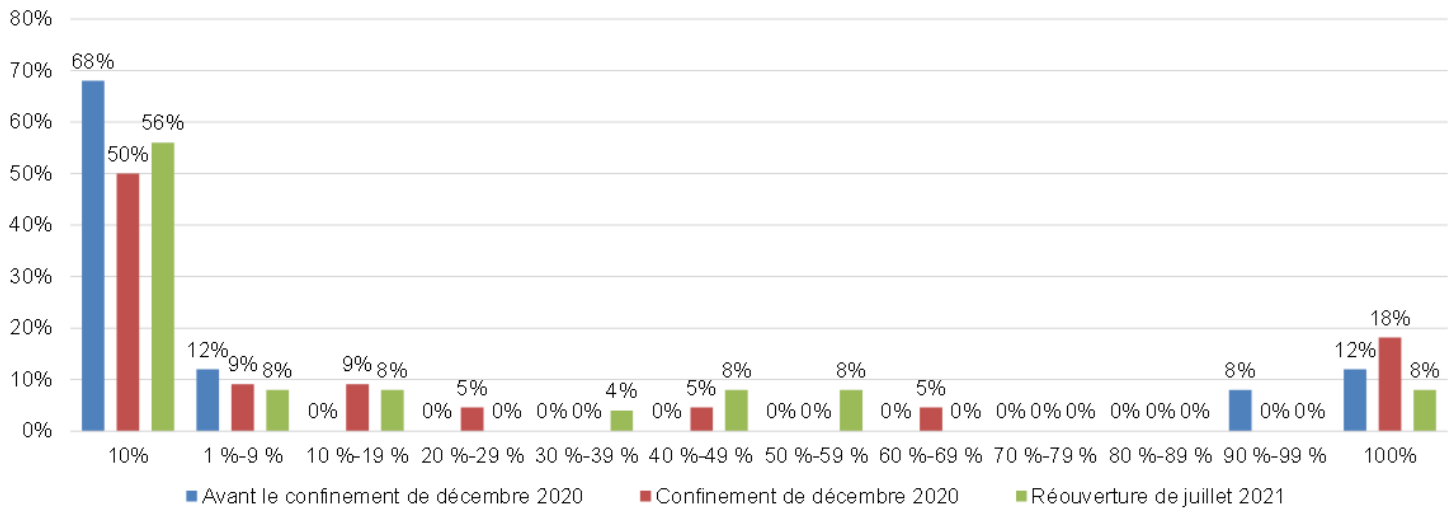
Dans l'enquête de 2021, le pourcentage des entreprises capables de fonctionner au-delà d'un an sans aucune source de revenus était presque le même qu'en 2020. Sans épargnes ou accès aux fonds de soutien gouvernemental, le pourcentage des entreprises qui auraient fermé immédiatement a augmenté d'un important 5%. Aussi, 48 % aurait pu fonctionner pendant 30 à 185 jours, dont une moitié d'entre elles pouvant fonctionner jusqu'à 90 jours, une hausse comparativement à 75 l'an dernier. Au contraire de l'enquête précédente, en 2021, personne n'a pu durer plus de 185 jours, soit essentiellement 6 mois. Ceci appuie l'importance de la mise en place de soutiens aux entreprises, car potentiellement, la région aurait pu perdre 48 % de ses petites entreprises.

Dans quelle mesure l'entreprise se fie-t-elle sur chacune des sources suivantes pour s'informer des derniers développements concernant la COVID-19?



La majorité des entreprises ont continué de se fier grandement sur les chambres de commerce et sur les sites Web des gouvernements fédéral, provincial et autre pour rester au courant des développements pendant la pandémie.

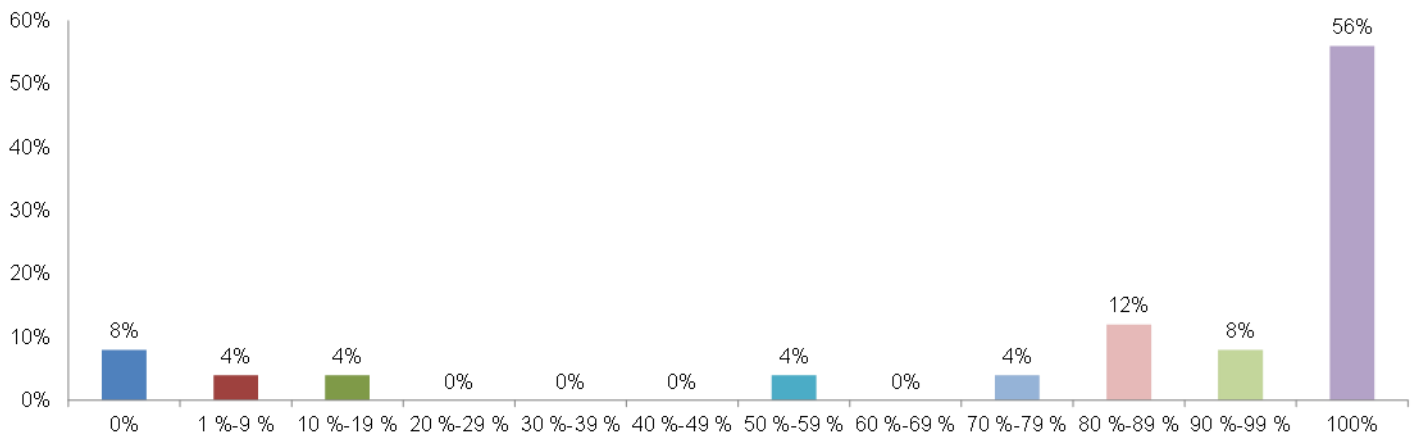
Quel pourcentage des effectifs de l'entreprise ont fait du télétravail ou ont travaillé à distance?



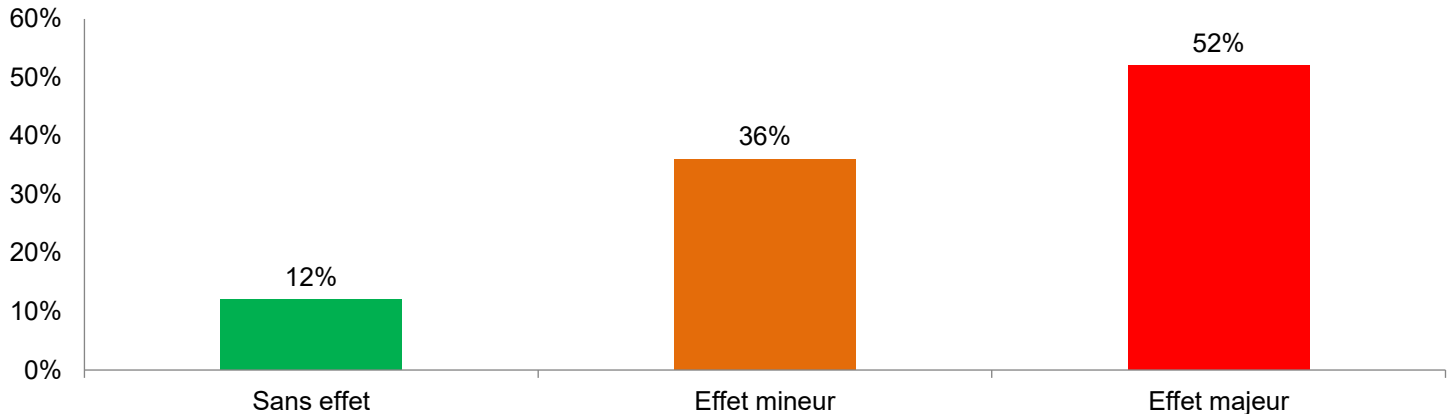
Le tableau ci-dessus montre où les répondants se trouvaient avant la fermeture à l'étendue de la province en décembre 2020, à la date de la fermeture et à la réouverture en juillet 2021, en ce qui concerne le travail à distance. Au cours de la période d'ouverture entre le 20 juillet 2020 et le 26 décembre 2020, les données indiquent une baisse de 18 % du nombre d'entreprises déclarant que leur personnel ne travaille pas à distance. Même avec le nombre inférieur de répondants à l'enquête en 2021, il est évident qu'un plus grand nombre d'employés dans ces entreprises travaillaient à distance qu'avant le début de la pandémie.

Semblable à l'enquête précédente, le tableau ci-dessous indique que lorsque les entreprises de la région du CDMO sont entrées dans la deuxième phase de la réouverture en juillet 2021, seulement un peu plus de la moitié étaient encore en mesure d'exercer la majorité de leurs fonctions. Cette enquête a également montré une légère augmentation à 8 % des entreprises déclarant ne pas être en mesure d'accomplir la majorité de leurs tâches. Bien qu'il s'agisse toujours d'un petit nombre d'entreprises, l'extrapolation des données suggère qu'un nombre important de petites entreprises ont du mal à s'acquitter de la majorité de leurs tâches.

Des effectifs de l'entreprise en date du 17 juillet 2021, date à laquelle la région est passée au stade 3 de la réouverture, quel pourcentage peut encore exécuter la majorité des tâches?



Comparativement à l'état d'urgence déclaré par la Province le 17 mars 2020, quel effet le confinement du 26 décembre 2020 a-t-il eu sur votre entreprise depuis sa déclaration jusqu'au stade 3 de la réouverture le 17 juillet 2021?



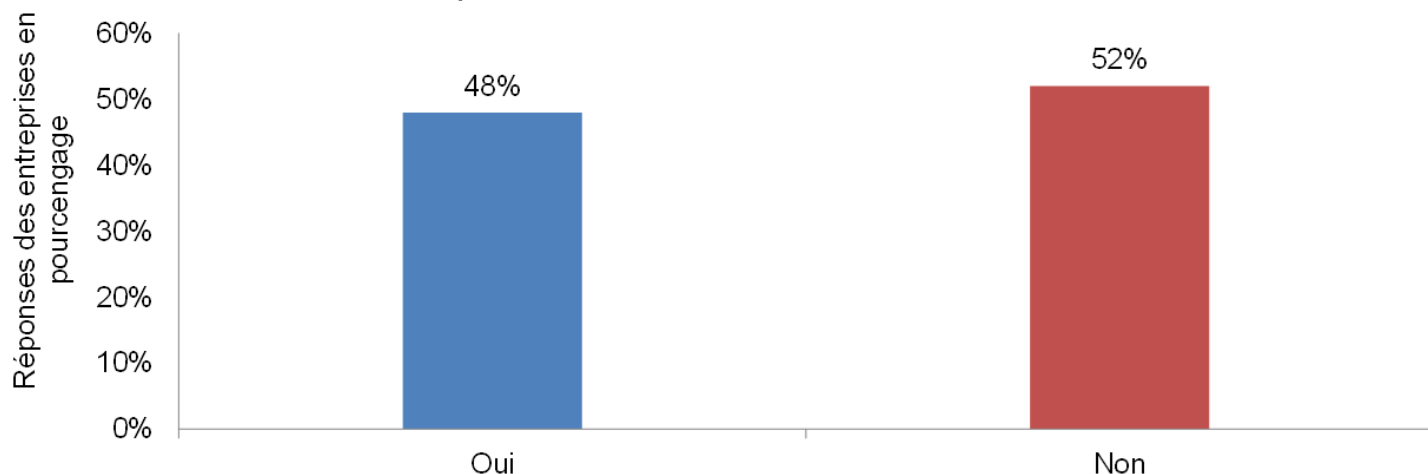
Semblable aux enquêtes fédérales en cours, l'enquête de 2021 visait à comprendre l'effet général que le deuxième confinement majeur, institué le 26 décembre 2020, a eu sur les entreprises locales.

Les données indiquent qu'entre la fermeture de décembre 2020 et la période de réouverture en juillet 2021, plus de la moitié des entreprises ont subi un effet majeur. Voici quelques-uns des commentaires à ce sujet.

- Notre revenu brut est inférieur au quart de ce qu'il était en 2019.
- Comme l'entreprise dépend principalement d'événements, nos revenus des deux dernières années ont été presque zéro.
- Perte de revenus importante.
- Nous fabriquons des produits pour la pelouse et le jardin, nous avons remarqué une forte augmentation des ventes lors du premier confinement, les gens sont restés à la maison et ont travaillé sur leurs propriétés.
- Problèmes d'approvisionnement en matières premières.
- Moins de soutiens, plus de gens font des achats en ligne au lieu de magasiner en personne, et beaucoup ne reviendront pas, les gens s'habituent à la nouvelle normalité - une normalité de confinement..
- Nous avons appris à adapter de nouveaux programmes lors du premier confinement et nous les avons mis en place lors des confinements 2 et 3, pendant lesquels nous avons fait environ 50 % du volume normal malgré les portes fermées. Cela s'est fait par le biais du commerce électronique et de divers programmes de médias sociaux.
- J'ai fermé mon point de vente et j'ai fusionné avec une autre entreprise. L'inventaire restant est en ligne et vendu par l'intermédiaire de l'entreprise fusionnée.
- N'ai pu rester ouvert qu'à cause du salaire de mon mari
- Pas de réunions en personne, mais on s'est tiré d'affaire.
- Nous avons dû trouver d'autres moyens de recueillir des fonds en respectant les protocoles.
- La confiance des consommateurs était à un creu historique. Nous misons sur les aspects récréatifs et compétitifs du travail avec les jeunes. La fermeture a été désastreuse, tant pour notre entreprise que pour la santé mentale de nos enfants.
- Pénuries de main-d'œuvre.
- Les ventes étaient bien inférieures à la normale et avec l'incertitude de la durée du confinement, j'ai gardé tout le monde au travail et j'ai subi des pertes presque égales à celles du premier mois de confinement en 2020.

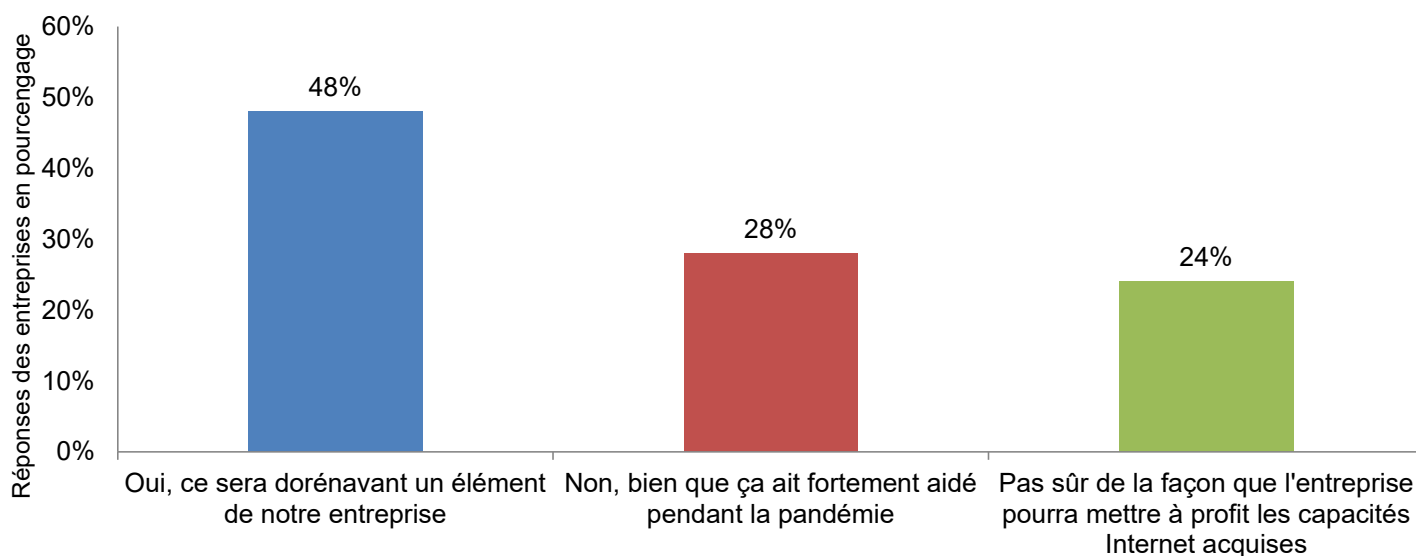
L'enquête de 2021 a introduit des questions sur l'utilisation de la technologie chez les travailleurs à distance.

Si l'entreprise a utilisé des outils en vue de la pratique efficace du travail à distance, s'agit-il d'un changement permanent de vos activités?

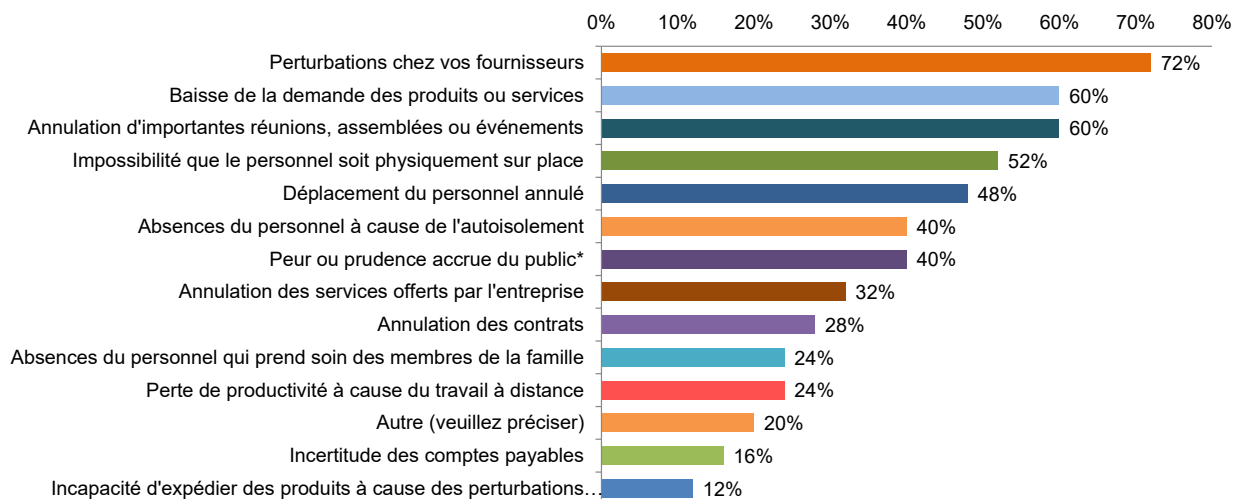


Il est intéressant de noter que presque 50% des entreprises qui ont adopté les outils pour faire du travail à distance une pratique efficace en ont fait un changement permanent dans leur exploitation.

Suite à l'usage et la facilité d'accès de la technologie, la littératie Internet générale de votre entreprise s'est-elle améliorée?



À quel degré l'entreprise a-t-elle été touchée par les impacts suivants de la COVID-19?



*Peur ou prudence accrues du public obligeant les clients à éviter les emplacements physiques ou les services de cette entreprise

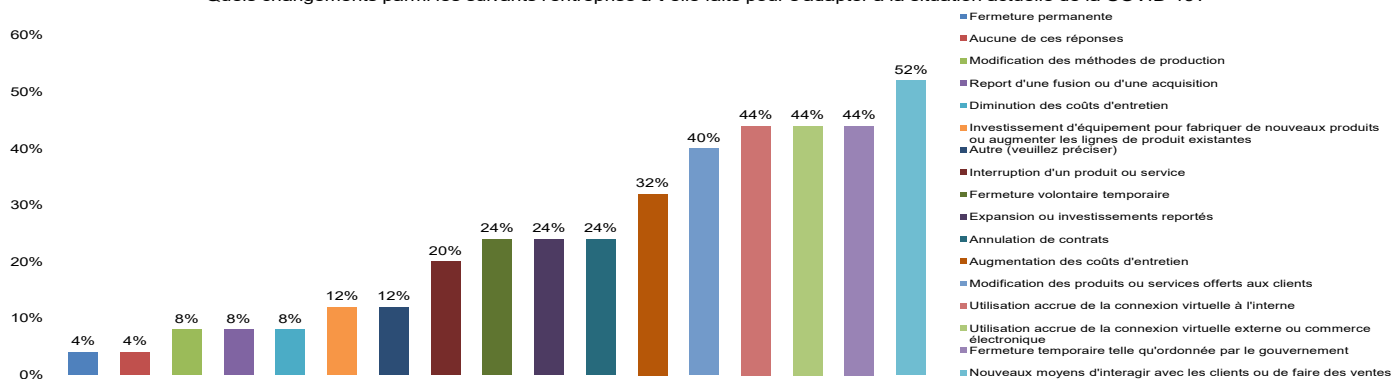
Le tableau ci-dessus donne une indication des impacts continus de la COVID-19 sur les entreprises. Les catégories d'impact sont restées relativement dans le même ordre que dans l'enquête précédente avec quelques augmentations ou diminutions mineures entre elles. Il n'est pas surprenant de voir la perturbation des fournisseurs comme impact le plus important. La chaîne d'approvisionnement dans toutes les industries a connu des retards importants.

Parmi les autres impacts indiqués, il y avait la peur de plusieurs membres du personnel de devenir positifs à la COVID-19, à tel point que 2 employés de longue date ont démissionné à cause du stress; la perte de revenus de plus de 500 000 par an pendant deux ans; les dommages potentiellement irréversibles pour le secteur dans son ensemble; la difficulté à embaucher et à retenir de nouveaux travailleurs. Les incitatifs à rester à la maison et à ne pas travailler sont trop bons; le temps et l'argent nécessaires pour gérer les protocoles de sécurité de la COVID au jour le jour; des ressources insuffisantes pour effectuer du travail à distance, financement limité, fournisseurs de réseaux locaux limités, besoin d'un Internet de qualité, solide et fiable.

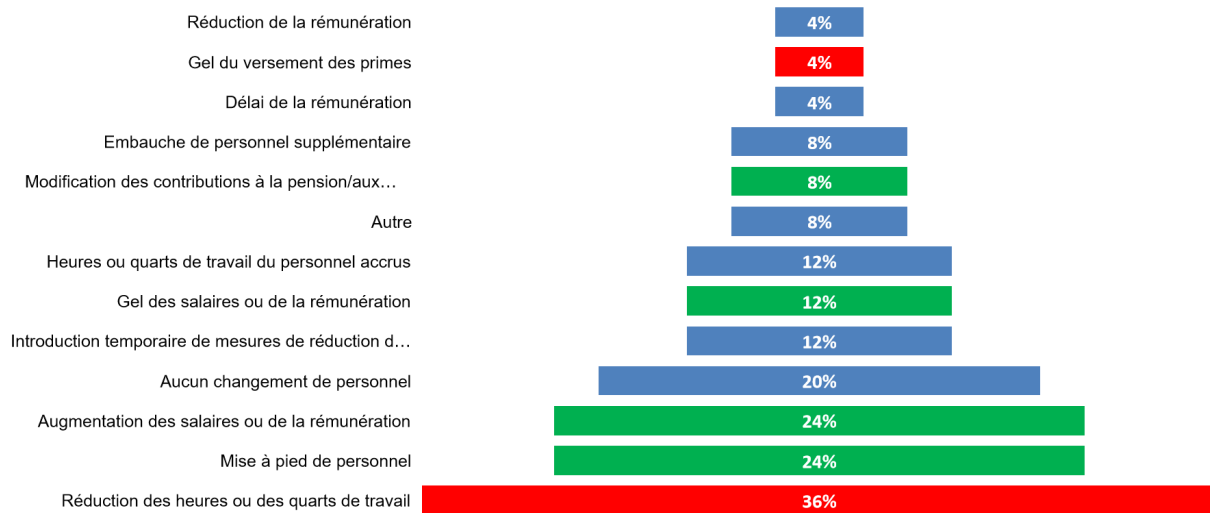
Les façons dont les entreprises ont dû s'adapter pour fonctionner alors que la pandémie se poursuivait dans sa deuxième année sont restées relativement les mêmes que lors de l'enquête précédente. Cependant, l'augmentation de 1 % à 5 % des entreprises qui ont fermé est préoccupante. C'est un indicateur que certaines entreprises ne pouvaient tout simplement pas survivre à une autre année de pandémie. D'autres recherches doivent être menées pour mieux comprendre la main-d'œuvre et l'impact économique que cela a eu.

D'autres changements ont inclus : entreprise financée entièrement à partir des économies des propriétaires. La seule raison pour laquelle nous sommes toujours ouverts; ajout de la désinfection de toutes les surfaces tactiles courantes une fois par quart de travail. Installer des barrières partout où le maintien d'une distance de 2 mètres entre les travailleurs n'était pas possible; augmentation des dépenses pour les logiciels, le matériel et la connectivité.

Quels changements parmi les suivants l'entreprise a-t-elle faits pour s'adapter à la situation actuelle de la COVID-19?

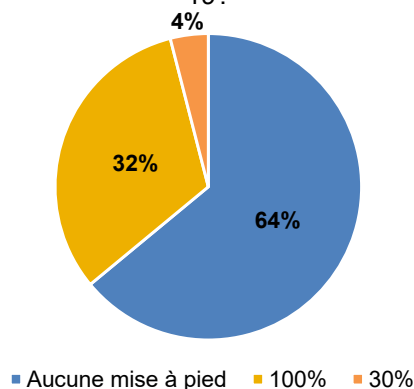


Quelles mesures parmi les suivantes l'entreprise a-t-elle adoptées concernant la dotation en personnel à cause de la Covid-19?



La pandémie continue d'avoir un impact significatif sur la main-d'œuvre, une perturbation se faisant sentir dans tous les secteurs. À la question sur les mesures prises pour la dotation de personnel, les entreprises ont indiqué en avoir mis en œuvre plusieurs. Les sections rouges du tableau ci-dessus illustrent un impact négatif important sur le personnel, le bleu indique un impact modéré et le vert reflète en fait un impact positif. Il n'est pas surprenant que le licenciement de personnel ou la réduction des heures ou des quarts de travail aient été à nouveau les principales réponses, donc notées en rouge. Les trois domaines d'impact positifs de la dernière enquête ont de nouveau été notés dans l'enquête de 2021, notamment 20 % des répondants n'ayant effectué aucun changement de personnel, 12 % ayant augmenté les heures ou les quarts de travail du personnel et 8 % ayant embauché plus de personnel. Contrairement à la dernière enquête, un modèle particulier n'a pas été noté dans la plupart des domaines d'impact sur la population active. Un très petit changement s'est produit dans le secteur manufacturier, soit une augmentation des heures ou des salaires ainsi qu'un peu d'embauche. Les services d'hébergement et de restauration ainsi que les arts, spectacles et loisirs sont les secteurs qui ont subi d'importants effets négatifs sous forme de mises à pied et réductions d'heures.

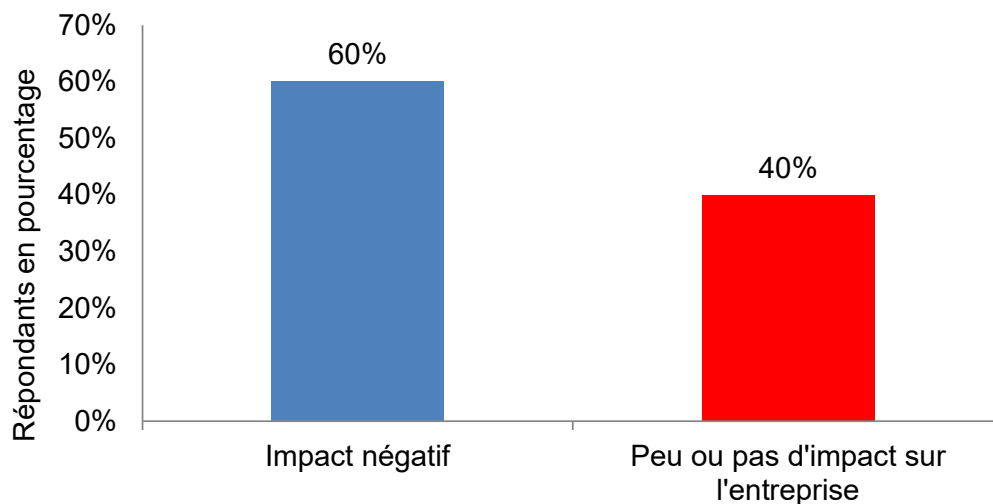
Quel pourcentage de la main-d'œuvre de l'entreprise a été mise à pied temporairement à cause de la COVID-19?



La question a été posée aux entreprises à savoir quel pourcentage de leur effectif avait été mis à pied temporairement. En 2021, un haut pourcentage des répondants, soit 64%, n'en ont pas fait. Cependant, 32 % des répondants ont mis à pied la totalité de leur effectif. Comme pour l'enquête de 2020, cet indicateur illustre à quel point l'impact de la COVID-19 a été significatif sur la main-d'œuvre et l'économie.

Interrogées plus en détail sur les licenciements définitifs, 80 % (par opposition à 84 % l'an dernier) des entreprises n'ont pas eu ce problème tandis que 20 % d'entre elles y ont eu recours. De ce groupe, 4 % ont licencié l'ensemble de leur effectif de façon permanente, 8 % ont licencié de 50 % à 80 %, et 8 % ont déclaré avoir licencié 10 %, indiquant aussi l'importance de la pandémie localement.

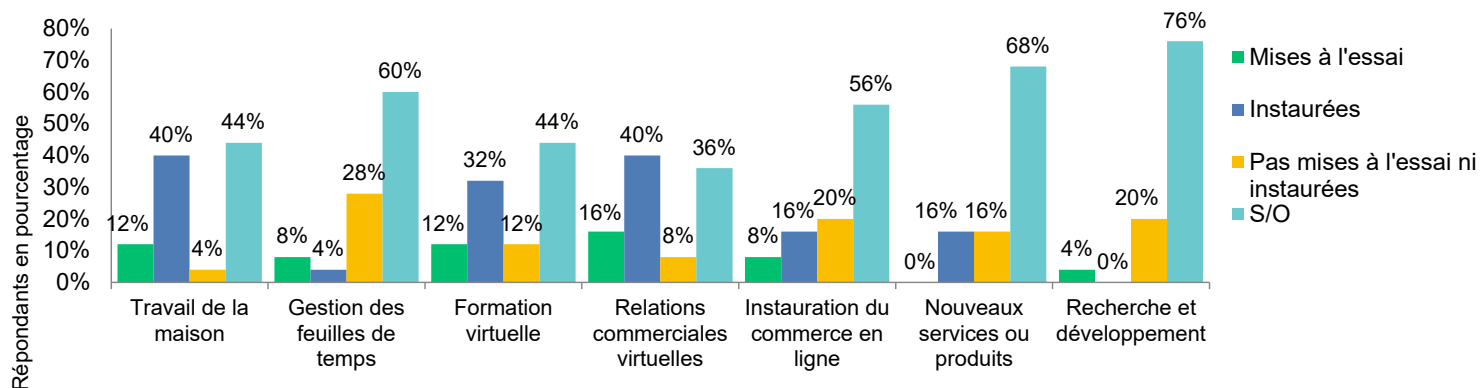
Quel impact les mesures de distanciation sociale ont-elles eu sur l'entreprise?



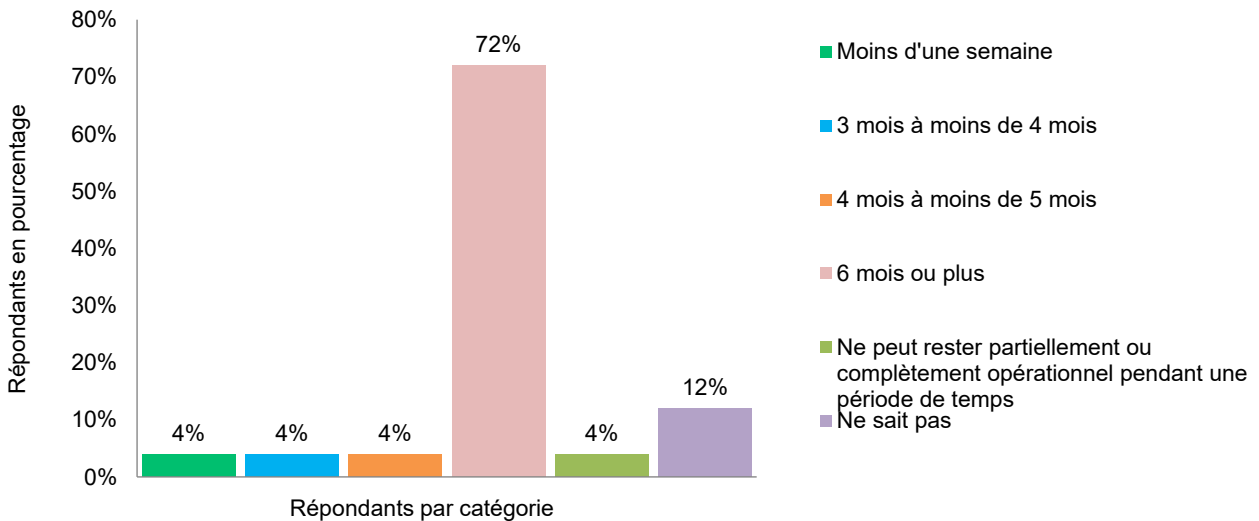
Contrairement aux répondants en 2020, les entreprises ont connu un impact négatif, ou n'ont subi que peu ou pas d'impact. Le pourcentage de l'impact négatif est très proche de ce qui a été signalé en 2020. Personne n'a bénéficié ou n'a eu d'autres impacts à partager. Il est encourageant de voir que ceux qui signalent peu ou pas d'impact ont augmenté, cependant, à 60 %, ceux qui sont affectés négativement sont toujours un nombre très important, beaucoup subissant une perte de revenus et des réductions de personnel.

Les mesures de distanciation sociale ont continué d'inciter les entreprises à chercher de nouvelles façons de fonctionner. Bien que toutes les entreprises n'aient pas été en mesure de tester ou de mettre en œuvre les pratiques commerciales décrites ci-dessous, certaines d'entre elles ont réagi en mettant en œuvre le travail à domicile, la formation virtuelle, de nouveaux services, le commerce électronique et le développement de relations commerciales virtuelles.

Depuis le 26 décembre 2020, date à laquelle l'Ontario a déclaré un confinement à l'étendue de la province, quelles pratiques commerciales parmi les suivantes l'entreprise a-t-elle pu mettre à l'essai ou introduire à la suite de la distanciation sociale?



Cette zone est passée à l'étape 3 de réouverture le 17 juillet 2021. Il existe un certain nombre de mesures que les entreprises doivent mettre en œuvre, notamment la mise en place de politiques de distanciation sociale. Combien de temps cette entreprise pourrait-elle se maintenir tout en les mesures de distanciation sociale sont en place ?

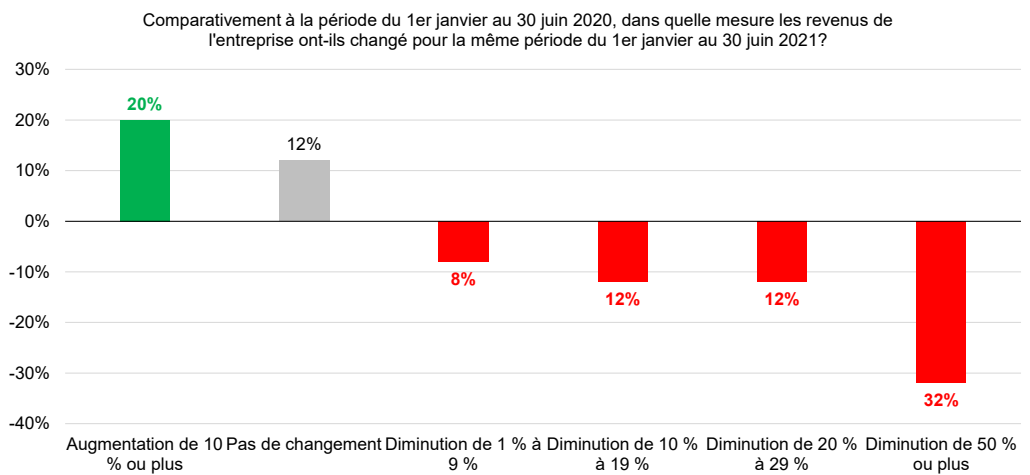


Le besoin d'appliquer des mesures de distanciation sociale a continué de s'avérer difficile pour les entreprises. Les données décrites ci-dessus sont encourageantes puisque 72 % des répondants seraient en mesure de subvenir à leurs besoins pendant six mois ou plus. Cependant, comme dans l'enquête 2020, les entreprises qui ne peuvent pas rester totalement ou partiellement opérationnelles représentent 4 % des répondants. Il s'agit d'un impact commercial important, surtout si cela a été extrapolé comme un comparateur à toutes les entreprises de la zone desservie par le CDMO – un fait préoccupant puisque 12% de plus ne savent pas combien de temps elles peuvent subvenir à leurs besoins. Bien que la province ait subi plusieurs vagues de COVID-19, ces données sont préoccupantes si un variant futur a un impact significatif et si les entreprises sont confrontées à de nouvelles mesures de confinement ou de distanciation sociale.

Un autre indicateur de l'impact de la pandémie sur les entreprises est la variation des flux de revenus. Le tableau de droite montre clairement que 64 % des répondants ont connu une baisse de revenus, ce qui est presque identique à l'enquête de 2020.

Encore une fois, 1/3 de ceux-ci ont subi une perte de 50 % ou plus. Il y a eu une légère

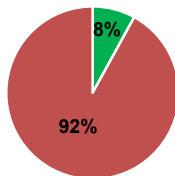
augmentation du nombre d'entreprises ayant connu une augmentation de leurs revenus. Environ 4 % des entreprises ont démarré leurs activités après le 30 juin 2021 et ne sont pas incluses dans ces informations.



Trousses de test rapide

L'enquête de 2021 comprenait des questions concernant les trousse de test rapide de COVID-19 et l'usage qu'en faisaient les entreprises. Toutes les entreprises n'ont pas eu accès à ces tests gratuits. Toutes les entreprises ont répondu à savoir si elles les avaient utilisées ou non. Il est surprenant que 92 % des entreprises n'aient pas utilisé les trousse de test rapide. Alors que le passage au travail à distance a touché 22 % des entreprises répondantes, on s'attendait à ce que davantage y aient accédé. Diverses raisons expliquent pourquoi la plupart des entreprises n'ont pas eu accès aux tests et leurs commentaires sont résumés ci-dessous.

Depuis la disponibilité des tests rapides de la COVID-19 aux petites et moyennes entreprises à la mi-mai 2021, l'entreprise ou l'organisation les a-t-elle utilisés afin de tester les employés pour l'infection de la COVID-19 sur le lieu de travail?

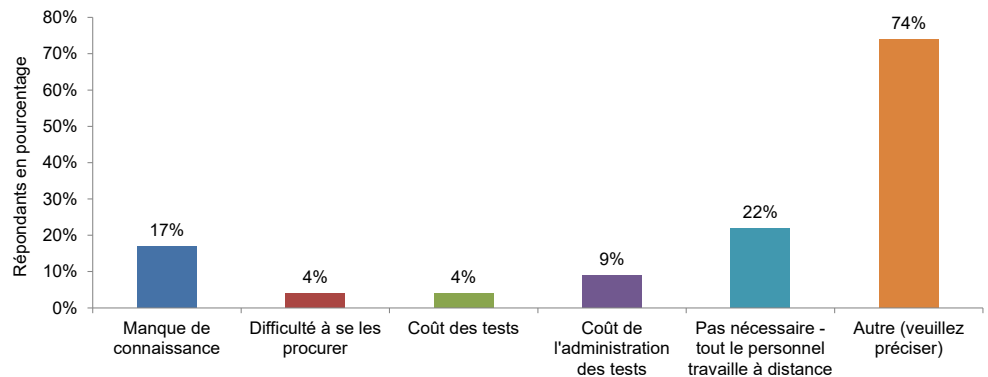


■ Oui ■ Non

- Les résultats des tests rapides ne sont pas fiables puisque le seul employé positif a été testé le matin de son test de laboratoire positif. Le test rapide a été négatif pour la COVID mais le test de laboratoire (réalisé dans l'heure qui a suivi le test rapide) a été positif.
- Pas de raison de le faire jusqu'à ce que la Directive 6 vienne du Médecin hygiéniste en chef du ministère de la Santé. Nous commençons tout juste à utiliser les tests rapides. Nous n'avons plus de personnel
- Pas nécessaire, on suit les mesures de santé publique pour le dépistage des employés. C'est une exigence ridicule qu'on ne respectera pas à moins qu'elle ne soit mandatée par le gouvernement. Nous ne testons aucune autre maladie transmissible par voie aérienne. Pourquoi testerions-nous la Covid??
- N'a pas été un besoin urgent
- Croyance que les tests ont un virus de la Covid vivant et pourraient y être exposés s'ils ne sont pas correctement gérés. Je ne sais pas si c'est vrai. En outre, le manque de personnel approprié pour assumer la responsabilité.
- Manque de main-d'œuvre pour gérer les tests et les règles de confidentialité en matière de santé
- Notre personnel est entièrement vacciné et avec l'utilisation de masques et la distanciation sociale, on se sent en sécurité.
- Pas de personnel – TOUT le personnel a été congédié et le propriétaire a tout fait à lui seul pendant tous ces mois...
- Seulement 2 employés
- Semble ne pas s'appliquer à notre situation.
- Personnel diligent qui suit les protocoles
- Nous allons le mettre en œuvre la semaine prochaine.
- Ne semble pas nécessaire
- Le dépistage actif et la prise de température fonctionne
- Tous nos employés sont vaccinés, notre politique prévoit que personne ne vient travailler s'ils sont malades ou s'ils ont été en contact avec une personne malade, ils se font tester.

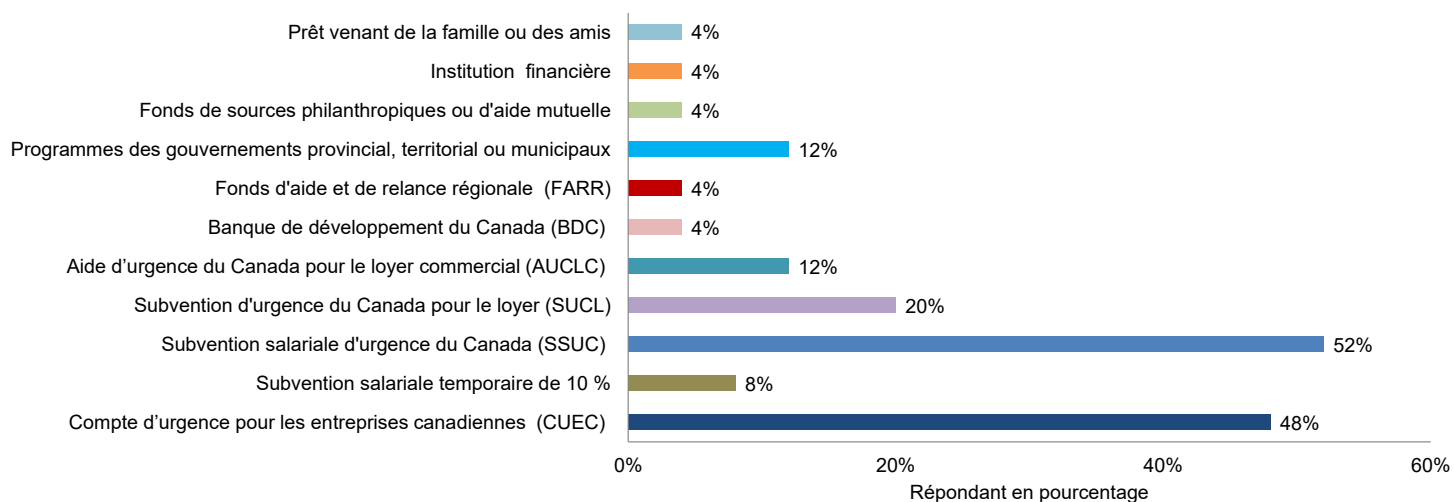
- Les entreprises qui ont utilisé les trousse, ont administrés les tests à entre 76 % et 100 % du personnel
- Les tests ont été faits deux fois par semaine

Pour quelles raisons l'entreprise ou l'organisation ne s'est-elle pas procuré les trousse de test rapide de la COVID-19?



Dans l'enquête de 2021, seulement 20 % des répondants ont indiqué n'avoir eu accès à aucun financement. Il s'agit d'une baisse significative par rapport à 2020, où 47 % des entreprises n'avaient eu accès à aucun financement. Bien qu'il soit bon qu'un pourcentage plus élevé d'entreprises aient eu accès à un certain type de financement, ces données indiquent également que les entreprises au cours de la deuxième année de la pandémie ont eu plus de difficultés.

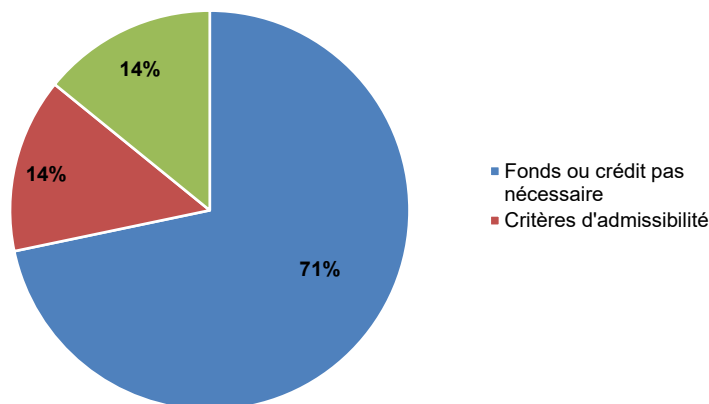
L'entreprise ou l'organisation a-t-elle eu accès à l'une ou l'autre de ces sources de soutien face à la COVID-19 à un moment donné après la déclaration de l'État d'urgence le 17 mars 2020 jusqu'au jour où vous répondez à ce sondage?



Le tableau ci-dessus indique les programmes auxquels ont eu accès les entreprises locales. Une proportion importante des entreprises déclarantes dépendait fortement des programmes de soutien fédéraux et 16 % de plus ont accédé à d'autres sources de financement ou de crédit approuvées, notamment :

- Une subvention provinciale spécifiquement pour les entreprises hôtelières/touristiques touchées; c'était le SEUL financement auquel nous étions admissibles pendant toute cette pandémie!
- Les économies personnelles ont été épuisées en essayant de maintenir mon entreprise à flot.
- Digital Mainstreet GrantRE3 et la subvention pour les femmes entrepreneures
- Subvention fédérale disponibles aux organismes sans but lucratif

Pour quelle raison parmi les suivantes l'entreprise ou l'organisation n'a pas demandé de fonds ou de crédit à cause de la COVID-19?

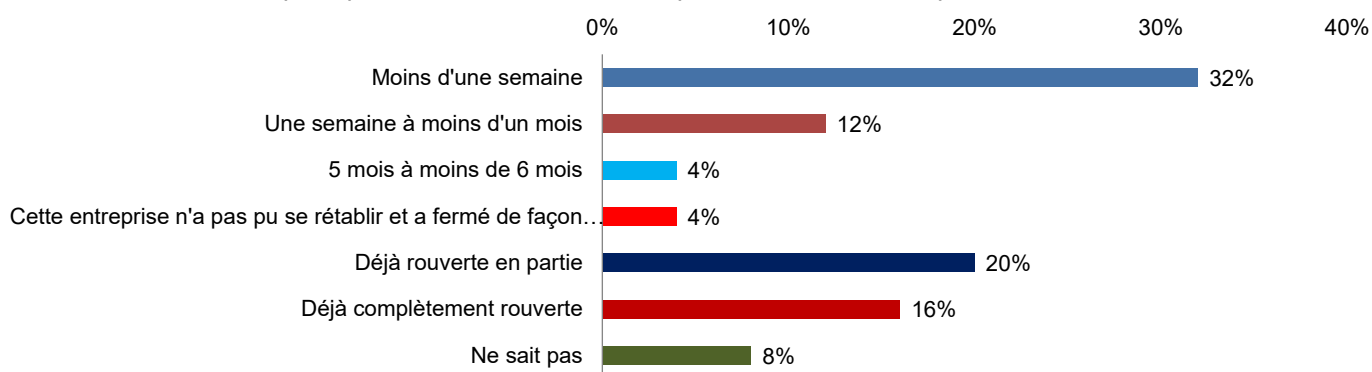


Le tableau de gauche indique les raisons du 20 % des répondants ayant indiqué qu'ils n'avaient pas eu accès à du financement.

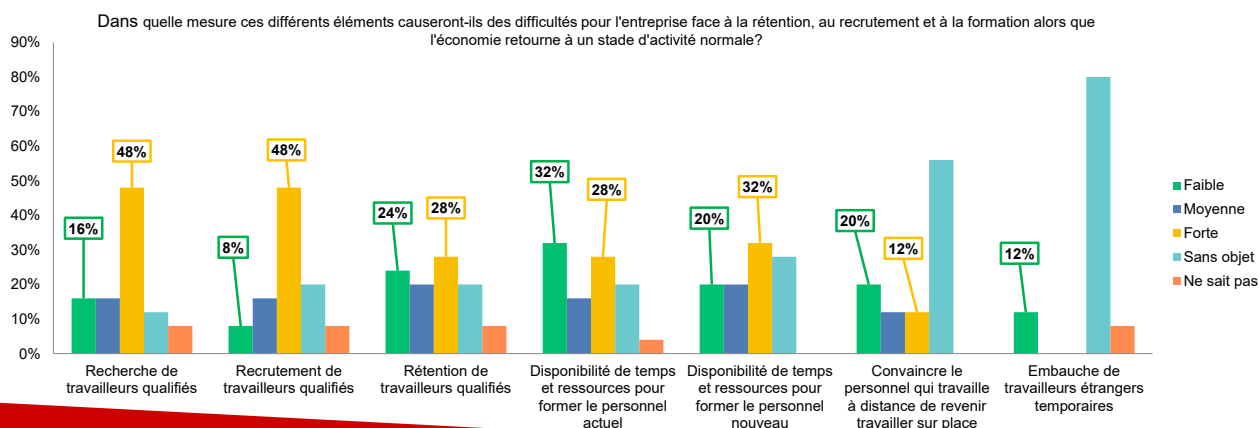
Les organismes financés par le gouvernement faisaient partie de la catégorie « autres ».

La plupart des mesures de distanciation sociale devraient être levées en mars 2022, cependant, au moment où l'enquête de 2021 a été menée, les données suivantes donnent une idée de la rapidité avec laquelle les entreprises estiment pouvoir revenir à ce qu'elles considéreraient comme des opérations « normales ». Comme le montre l'enquête de 2020, près d'un tiers des entreprises, soit 32 %, ont indiqué pouvoir le faire en moins d'une semaine et 36% de plus avaient déjà ouvert entièrement ou en partie. Selon ces chiffres, un nombre important des entreprises pourraient reprendre leurs activités complètes dans un très court laps de temps. Il est ressorti de l'enquête de 2021 que 4% des entreprises avaient fermé, un fait préoccupant. Extrapolée au plus grand nombre d'entreprises dans les comtés de Hastings, Prince Edward et Lennox-Addington, cette proportion des données pourrait indiquer qu'un bon nombre d'entreprises ont fermé ou sont sur le point de le faire. Un suivi supplémentaire doit être effectué pour déterminer l'effet exact que la pandémie a eu sur les fermetures d'entreprises.

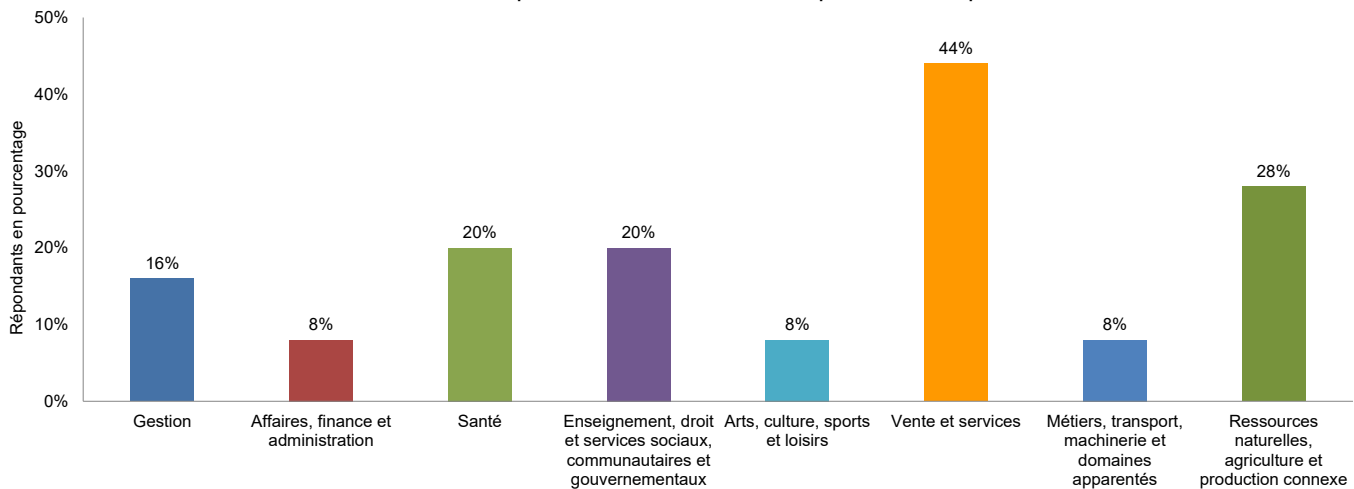
Alors que les mesures de distanciation sociale sont assouplies, combien de temps faudra-t-il à l'entreprise pour rouvrir ou revenir à ce qui est considéré des opérations normales?



La pandémie de COVID-19 a affecté la communauté des affaires tant du point de vue économique que de la main-d'œuvre. Bien qu'un pourcentage d'entreprises n'aient pas été touchées par les changements de personnel ou avaient embauché en fait, une proportion importante des entreprises ont dû effectuer une forme quelconque de réduction de personnel. La pandémie continue de changer l'opinion des personnes sur le marché du travail. Les données actuelles de l'Enquête sur la population active couvrant la RMR de Belleville (qui sera renommée Belleville-Quinte West) de Statistique Canada indiquent que plus de personnes participent à la population active, à l'exception d'une tranche d'âge clé, soit les 25 à 44 ans. Bien que la tendance ait été l'augmentation de la participation, il est préoccupant de constater que la tranche d'âge des 25 à 44 ans a pris la direction opposée. Si la province devait faire face à un nouveau variant qui perturbe à nouveau la population active, la croissance observée dans la population active chutera probablement à nouveau rapidement. Voici ci-dessous les domaines que les entreprises ont identifiés comme présentant des préoccupations élevées ou faibles en matière de recrutement.



Lesquels parmi les groupes professionnels suivants, selon les besoins de votre entreprise, seront les plus nécessaires durant la période de reprise?

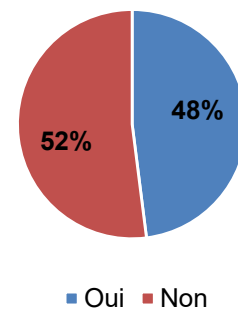


En réponse à la question à savoir dans quels groupes professionnels les entreprises auraient besoin de recruter pendant la reprise, la vente et les services étaient en tête avec 44 %. Cela n'est pas surprenant étant donné que des secteurs tels que le commerce de détail et les services d'hébergement et de restauration ont été durement touchés par la pandémie. Le secteur manufacturier trouve difficile de combler les postes vacants tant avant que pendant la pandémie. Étant le deuxième domaine ayant le plus besoin de recruter avec 28 % des répondants, cela représente une bonne opportunité pour les chercheurs d'emploi. L'industrie est très forte avec des salaires très compétitifs. Les services de la santé et l'enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux complètent les quatre principaux domaines avec 20 % des répondants indiquant le besoin de recruter.

Plus de 50 % des entreprises ont adapté leurs pratiques d'embauche. Leurs commentaires se trouvent ci-dessous.

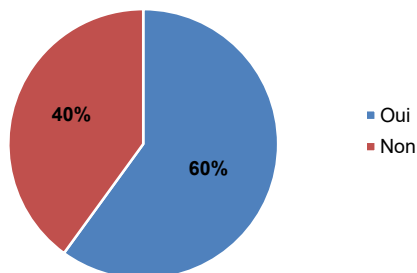
- Nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre d'embaucher plus de personnel, surtout quand on n'est pas sûr de leur avenir en ce qui concerne les fermetures imposées par le gouvernement.
- Nous avons augmenté notre taux d'embauche de 2 \$/h pour attirer plus de candidats
- Nous examinons plus sérieusement les processus d'immigration pour répondre à nos besoins d'embauche.
- Recruter à distance jusqu'à ce qu'il ne nous reste que 2 ou 3 candidats dans le processus de sélection.
- Aucune nouvelle embauche. Mes pauvres employés n'ont pas eu assez d'heures eux-mêmes; pas questions que j'embauche du personnel pour étirer davantage ce petit nombre d'heures.
- organization as a result of the COVID-19 Pandemic?
- Nous avons annoncé deux fois pour embaucher... personne ne veut travailler. Sur 15 personnes, seules 4 se sont présentées. Il faut qu'il y ait plus de gens qui veulent travailler...
- Si oui, on paierait davantage en même temps que d'autres augmentent
- On a laissé tomber le salaire de départ de 16 \$/h pour le premier mois, et maintenant les travailleurs commencent au taux minimum de leur classification d'emploi, qui varie de 21 \$ à 23 \$/h.
- J'ai dû augmenter les heures du personnel pour faire face à la charge de travail, en partie à cause de la Covid et en partie à cause des besoins de l'entreprise
- Ne peut pas embaucher des gens qui ont peur.
- Continu

Avez-vous adapté vos stratégies d'embauche pour l'entreprise ou l'organisation en raison de la pandémie de COVID-19?

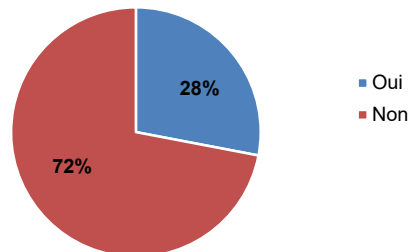


Dans l'enquête de 2021, on a demandé aux entreprises comment elles avaient été affectées par les retards de la chaîne d'approvisionnement. Les deux tableaux suivants indiquent leurs réponses.

Votre compagnie a-t-elle été affectée négativement par les délais de la chaîne d'approvisionnement?



Cette entreprise s'est-elle tournée vers des fournisseurs locaux ou nationaux à cause de retards dans la chaîne d'approvisionnement internationale?

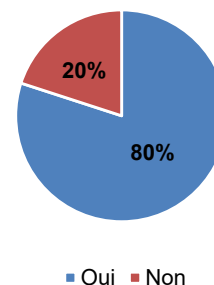


La question suivante a été posée avant que la province ne déclare le quatrième confinement en décembre 2021. La principale conclusion à retenir est que 20 % des entreprises estimaient qu'elles ne pourraient pas survivre à une quatrième vague de restrictions. Il faudra faire un suivi face à ces données pour déterminer s'il y a eu un impact significatif ou non. Il est également important d'examiner les commentaires fournis ci-dessous. Bien qu'au moment de la rédaction de ce rapport, l'Ontario se prépare à supprimer la plupart des mandats de santé publique, en même temps, il y a une augmentation significative des cas en Europe en raison du dernier variant qui est déjà au Canada.

Les entreprises peuvent-elles survivre à une nouvelle série de restrictions et de confinements? Certaines entreprises ont déjà dit non.

- L'entreprise est aussi notre chez-nous; nous avons déjà adapté les jours d'ouverture et les services que nous offrons. Je ne sais pas combien de temps l'entreprise restera viable pendant un autre confinement.
- Un autre confinement sans soutien gouvernemental ou financier et mon entreprise fera probablement banqueroute
- Sans le soutien du gouvernement, ce n'est pas probable. Ne semble pas que nous avons été soutenus lors de la dernière fermeture – 20 000 \$ pour 7,5 mois, c'est la pauvreté. La CPU a à peine couvert mes dépenses professionnelles et n'a rien laissé pour ma famille et mon hypothèque
- D'abord qu'il y a encore du soutien financier
- Je crois pouvoir survivre à un autre confinement avec encore de l'aide gouvernementale, mais cela aura un gros impact négatif sur mes revenus d'affaires et mes revenus personnels
- Mon opinion est que la Floride et la Suède sont les modèles que nous devrions suivre. Prendre soin des personnes particulièrement vulnérables. Faire des restrictions absolument minimales sur la capacité des gens à se valoriser - gagner leur vie, rendre visite à leur famille, jouer dans un parc.
- L'aide gouvernementale est essentielle
- Cela dépendra de la durée du confinement et de l'envergure de sa mise en place. Des fonds supplémentaires seront-ils disponibles comme avant?
- Mais je ne sais pas dans quelle mesure on survivrait. L'impact psychologique sur mon personnel serait énorme et, à vrai dire, je commence à me demander pourquoi quelqu'un choisirait de diriger une petite entreprise dans ces conditions. C'est très stressant et on n'est pas en mesure d'ajuster correctement notre planification car tant de choses sont hors de notre contrôle

Étant donné les nombreux variants de la COVID-19 qui augmentent dans le monde entier, cette entreprise croit-elle pouvoir survivre à d'autres confinements potentiels?





Centre du développement de la main-d'œuvre

11, ch. Bay Bridge, Belleville, ON K8P 3P6

Bureau 613-969-0720 Fax 613-969-0719

E-mail: info@cfwd.ca

Website: www.cfwd.ca

Twitter: [@CFWD_Workforce](https://twitter.com/CFWD_Workforce)

Instagram: [@cfwd.ca](https://www.instagram.com/cfwd.ca)

Facebook: [@CFWD2018](https://www.facebook.com/CFWD2018)